

Union Internationale d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques

Comité National Français d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques (CNFHPST)
Par K. Chemla (présidente) et G. Heinzmann (secrétaire général)

Le *Comité National Français d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques* (CNFHPST) est l'interlocuteur de l'*Union Internationale d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques* (IUHPST). Cette dernière comprend deux divisions : la *Division d'Histoire des Sciences et des Techniques* (DHST) et la *Division de Logique, de Méthodologie et de Philosophie des Sciences et des Techniques* (DLMPST). Les deux divisions ont leurs structures et leurs activités propres.

C'est en 1947, à la suite de vingt ans d'efforts pour organiser leur discipline au niveau international, que les historiens des sciences formèrent l'International Union of History of Science comme l'une des unions de l'ICSU (<http://dhstweb.org/about/history>). Sa tâche principale consistait à organiser les congrès internationaux qui permettraient à la profession de se retrouver tous les quatre ans. En 1955, cette Union se transforma en l'Union Internationale d'Histoire et de Philosophie des Sciences, tandis que le premier organisme devenait, pour sa part, dans ce nouveau contexte, la DHST. La seconde branche de la nouvelle Union, la DLMPST, fut de ce fait fondée en 1955 pour confirmer, d'une part, l'indépendance disciplinaire de la logique et de la méthodologie et de souligner, d'autre part, les liens entre la logique et la philosophie des sciences.

La DLMPST et la DHST continuent d'organiser tous les quatre ans, en alternance, les congrès internationaux de leurs domaines scientifiques respectifs. Ces rencontres comptent parmi les manifestations les plus importantes des disciplines concernées. C'est pourquoi le CNFHPST organise toujours des concours pour soutenir la participation de jeunes chercheurs travaillant en France à ces congrès.

Le 14^e congrès de la DLMPST (2011) a eu lieu à Nancy et Gerhard Heinzmann (secrétaire du CNFHPST) est assesseur de la DLMPST (élu pour la période 2020-2023). Le trésorier de la DLMPST est Pierre-Edouard Bour (Archives-H. Poincaré). Cette année, en préparation du Congrès de Prague (Juillet 2021), le CNF a joué un rôle très actif pour nommer d'excellents collègues aux postes clés du Conseil de la DHST et pour rallier de nombreux CN à ces propositions. De façon plus générale, la France a un impact considérable dans les deux divisions (4 délégués aux AG) et prend une part très active pour faire respecter les statuts et la démocratie dans ces instances mondiales. Le CNFHPST élit, tous les deux ans, la délégation française qui participe aux AG de la DLMPST et de la DHST.

Les Divisions engagent également une partie de leur budget dans l'organisation de petites conférences. De plus, c'est dans le contexte des Assemblées Générales et des Conseils respectifs que se décide la politique scientifique des commissions. En effet, l'un des aspects clefs de la vie scientifique des Divisions consiste à financer et à superviser des commissions sur des sujets qui paraissent essentiels à leurs assemblées générales respectives.

Aujourd'hui, la DLMPST et la DHST animent quatre commissions inter-divisions :

- La commission pour l'histoire et la philosophie de l'informatique (HaPoC),
- l'Association internationale pour la science et la diversité culturelle (IASCUD),
- la commission mixte DHST-DLMPST (JC),
- la Commission Inter-Divisionnaire d'Enseignement (CID).

Les deux Divisions ont également institué des commissions propres. La DLMPST a pour l'instant deux commissions de ce type :

- la commission sur la logique arabe et
- la commission sur la philosophie de la technologie et des sciences de l'ingénieur.

La DHST anime pour sa part un grand nombre de commissions propres : des commissions dites « historiques » (<http://dhstweb.org/structure/historical-commissions>) et des sections scientifiques (<http://dhstweb.org/structure/scientific-sections>). La DHST compte également plusieurs commissions inter-unions (<http://dhstweb.org/structure/inter-union-commissions>).

Les deux divisions sont indispensables pour la visibilité, au niveau international, de la recherche française dans les domaines concernés.